

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS

Délibération 39328-2025-3

Séance du 20 février 2025

L'an deux mille vingt-cinq,

Le jeudi 20 février à 19 h 00, le Conseil municipal de la commune de Meussia s'est réuni en session ordinaire à la mairie de Meussia, sous la présidence de Madame TISSOT Isabelle, Maire, sur la convocation en date du 14 février 2025 qui a été adressée par mail le 14 février 2025.

Présents : Maxime BALLAUD, Gilbert CERUTTI, Céline COLAS, Thierry JANIER-DUBRY, Sylvie LEFEBVRE, Bertrand MONOT, Yann ROTA, Isabelle TISSOT (8)

Excusé avec procuration : Yann PATULA donne procuration à Yann ROTA (1),

Nombre de membres en exercice : 9

Date de convocation : 14/02/2025

Nombre de membres présents : 8

Date de l'affichage :

Nombre de membres votants : 8 + 1 = 9

Secrétaire de séance : Céline COLAS

Objet : convention relais radiotéléphonie

Dans le cadre du programme « New deal Zones Blanches », la commune va être dotée d'un relais téléphonique 4G mobile qui concernera les opérateurs Orange, SFR, Free mobile, Bouygues Telecom.

L'emplacement retenu pour installer le relais est la parcelle D 400 sur une surface de 100 m²,

Le Conseil municipal après délibération, et à l'unanimité,

- **Décide** de louer pour 12 ans cette portion de parcelle D 400,
- **Fixe** le tarif annuel à **2 000 euros HT (deux mille euros hors taxe)**,
- **Précise** qu'une augmentation de 0.5 % aura lieu tous les ans à la date anniversaire,
- **Autorise** Mme le Maire à signer la convention pour l'installation du relais téléphonique et délivrer les autorisations administratives correspondantes.

Ainsi délibéré le 20 février 2025, pour expédition conforme.

Délibération 39328-2025-3 adoptée à l'unanimité (8 voix POUR)

La secrétaire de séance,
Céline COLAS

Le Maire,
Isabelle TISSOT

